

Zeitschrift: Nachrichten / Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare,
Schweizerische Vereinigung für Dokumentation = Nouvelles /
Association des Bibliothécaires Suisses, Association Suisse de
Documentation

Herausgeber: Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare; Schweizerische
Vereinigung für Dokumentation

Band: 45 (1969)

Heft: 5

Artikel: Rapport sur l'activité de l'ABS durant l'année 1968/69

Autor: Clavel, J.-P. / Vontobel, W. / Nöthiger, R.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-771036>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 31.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

NACHRICHTEN - NOUVELLES NOTIZIE

VSB - SVD ABS - ASD

1969

Jahrgang 45 Année

Nr. 5

RAPPORT SUR L'ACTIVITÉ DE L'ABS DURANT L'ANNÉE 1968/69

*Présenté à l'Assemblée générale du 4 octobre 1969 à Aarau
par J.-P. Clavel, Président*

(Bibliothèque cantonale et universitaire, Lausanne)

I. Rapport présidentiel

L'ABS compte aujourd'hui 496 membres cotisants. 53 membres à vie, 2 membres d'honneur, et 117 membres collectifs, soit un accroissement net de 35 membres, soit 27 membres individuels, 17 membres collectifs, 4 démissions, 2 radiations et 2 décès.

Membres à vie:

Mlle Violette Fayod
M. Franz Pasolin

Membres individuels:

M. Hans Amberg, Berne
M. Jacques Biadi, Neuchâtel
Mme Vlasta Bohanes, Lausanne
Mlle Nathalie de Courten, Lausanne
Mlle Alice Crausaz, Genève
M. Walther Dettwiler, Köniz
M. Dr. Marius Hammer, Berne
M. Herbert Kohler, Berne
M. Claude Layani, Fribourg
Mlle Marie-Claude Liengme, La Chaux-de-Fonds
M. Dr. Rätus Luck, Berne
M. René Marti, Neuchâtel
Mlle Jane-Suzanne Mauerhofer, Lausanne
M. Dr. Kurt Meyer, Aarau
M. H. A. Müller, Lucerne
M. Willi Müller, Zürich
M. Tista Murk, Berne
M. Otto Schaer, Wohlen
Mlle Eva Schürch, Berne
Mlle Rita Siegwart, Fribourg
Mme Ursula Sjolie, Zurich

Mlle Annemarie Studer, Berne
 M. Andreas Szilagyi, Berne
 Mlle Claire von der Mühl, Genève
 M. Daniel Vuille, Vevey
 Mlle Françoise Waeber, Bulle
 M. Charles-Ferdinand Wirz, Genève

Membres collectifs:

- Ateliers des Charmilles, Genève
- Bibliothèque Municipale de Carouge (GE)
- Bibliothèque militaire fédérale, Berne
- Bureau fédéral de statistique, Berne
- Contact Associates, Lausanne
- Département politique fédéral, Berne
- Gewerbemuseum im Kornhaus, Bern
- Klosterbibliothek, Disentis
- Obergericht des Kantons Zürich
- Office fédéral des assurances sociales, Berne
- Schweiz. Kunstwissenschaftliches Institut, Zürich
- Paul-Kläui-Stiftung, Uster
- Scuola Magistrale, Locarno
- Stadtbibliothek, Aarau
- Stadtbibliothek, Burgdorf
- Stiftung Ost-Europa-Bibliothek, Bern
- Stiftung Winston-Churchill, Zurich

Membres démissionnaires: M. B. Burstein, Lugano
 Mme Karin Ducret-Topfer, Genève
 Mlle Gertrud Geiger, Berne
 Mlle Irma Nuesch, Bâle

Membres radiés: Mlle Jeanne Giudicelli, à l'étranger
 Mme R. Spiller-Binz, Fribourg

Membres décédés: M. Ernst Willi, Fribourg
 Mlle Marlies Schwegler, Winterthur

Je prie l'assemblée de se lever pour honorer la mémoire de ces deux membres disparus.

Le comité s'est réuni à 4 reprises durant cette année (le 17 décembre 1968 à Berne, le 20 mars à Lausanne, où il fut l'hôte du Conseil d'Etat, le 3 juillet à Berne et le 3 octobre à Zofingue). Le bureau a été formé ainsi: vice-président: M. Christoph Vischer; trésorier: M. Robert Nöthiger; secrétaire: M. Georges Delabays.

A côté des nombreux sujets de routine dont a eu à s'occuper le Comité, j'aimerais citer quelques thèmes qui présentent un intérêt pour toute l'Association.

Le problème de la *Bibliothèque pour tous* a continué à retenir l'attention du comité qui a salué avec satisfaction la nomination de M. Tista Murk en qualité de directeur. M. Murk a une grande tâche devant lui, il sait qu'il peut compter sur l'appui de notre association et de ses membres, notamment dans l'étude de réorganisation de la BPT.

La *protection des biens culturels* dont on parle depuis plus de dix ans est en passe de devenir une réalité. La loi fédérale a été votée, obligeant les cantons à prendre des mesures de sauvegarde, avec l'appui de la Confédération. Un comité suisse, fort de 21 membres a été mis sur pied pour servir de lien entre les organes politiques et administratifs, d'une part, et les milieux professionnels intéressés, d'autre part. Parmi les trois membres que notre Association avait à proposer, au Conseil Fédéral pour représenter notre Association, c'est votre président qui a été désigné.

L'ABS a été sollicitée par le Schweizerischer Buchhändler- und Verleger-Verein à participer à une exposition du livre suisse en Tchécoslovaquie, cela sous le patronage des ambassades des deux pays, et avec l'appui de la Fondation Pro Helvetia. C'est la première fois sans doute que les bibliothécaires sont ainsi associés étroitement aux libraires et éditeurs pour une manifestation culturelle à l'étranger. Un choix de livres, allant du XVe au XXe siècle, établi par M. F.-G. Maier, directeur de la BN, permet de découvrir dans une dizaine de vitrines un échantillon de la production suisse au cours des siècles. Les volumes ont été prêtés par les grandes bibliothèques suisses. A l'occasion de ces expositions, l'ABS a délégué son président à Prague, M. Donzé à Brno et M. Maier à Bratislava. On ne peut que se féliciter des contacts qui ont été établis dans ces circonstances avec les membres du SBVV, ainsi qu'avec le secrétaire général de Pro Helvetia. Cette manifestation avait son pendant en Suisse: les organes similaires de la Tchécoslovaquie ont en effet organisé trois expositions à Bâle, Genève et Zurich. Cet échange a permis des contacts fructueux. L'Association des bibliothécaires tchèque nous a offert d'organiser un voyage à la fois d'étude et de délasserment pour ceux de nos membres qui désirent voir la Tchécoslovaquie, notre association s'engageant à charge de revanche de leur permettre de venir voir notre pays et ses bibliothèques. Nous aurons l'occasion de vous en reparler, mais j'aimerais insister dès maintenant sur l'aspect humain, sur les sentiments de sympathie que suscite un tel échange, si nécessaire dans la période troublée que nous vivons sur le plan international.

Parmi les problèmes internes à l'Association, le comité a eu à débattre celui d'un secrétariat permanent partagé avec l'ASD. Une commission va faire l'inventaire des charges assumées par le BN au profit de l'ABS. MM. Maier, Nöthiger, Sydler, Wegmüller et votre président essayeront de résoudre ce problème, ainsi que de déterminer les répercussion qu'une telle création ne manquerait pas d'exercer sur l'organisation — et l'esprit — de notre Association.

Un peu dans le même ordre d'idées, le comité a prié MM. Maier, Nöthiger et Salfinger d'étudier la possibilité de créer un bureau de placement pour les bibliothécaires.

Sur le plan de la formation professionnelle, en dehors des cours officiels organisés par notre commission, il convient de signaler tout d'abord deux cours donnés par M. Caflisch aux nouveaux directeurs des bibliothèques du Nord et de l'Est de la Suisse. Nos nouveaux collègues ont beaucoup apprécié la science de M. Caflisch, qui est vaste comme chacun le sait. L'ABS tient à le remercier d'avoir prêté son précieux concours.

A Vevey, le 1er mai, votre président a salué les quelque 70 participants au cours organisé par M. Vuille, bibliothécaire de la BM de Vevey, et animé par une pléiade de bibliothécaires chevronnés sous la direction de notre collègue F. Donzé. Ce

cours était destiné aux personnes responsables de petites bibliothèques de lecture publique de la Suisse romande. Il a remporté un vif succès.

Notre Association a manifesté par sa présence l'intérêt qu'elle porte aux activités touchant à notre profession de près ou de loin.

Le 1er novembre 1968, à l'occasion de l'inauguration des nouveaux bâtiments de la BU de Bâle, nous avons apporté au représentant du gouvernement bâlois et à notre collègue Vischer, qui nous avaient fait l'honneur de nous convier, nos vœux et nos sentiments admiratifs pour leur belle réalisation.

Nous avons aussi été présents dans les occasions suivantes: exposition du livre tchécoslovaque à Bâle (votre président), Genève (M. Borgeaud) et Zurich (M. Donzé et votre président), Ligue suisse pour la littérature de la jeunesse à Neuchâtel (M. Donzé), Fédération de l'Education des adultes à Baden (M. Baumgartner), SBVV à Arosa (M. Maier), ASD à Zurich (M. Maier).

Le *Deutscher Bibliothekartag* a eu lieu cette année à Kiel. M. Maier et votre président y ont participé. Ce furent des journées de travail fort fructueuses où furent débattus deux problèmes essentiels: celui de la formation professionnelle au niveau universitaire, et celui du plan national des bibliothèques. Je reviendrai sur ce sujet.

La FIAB a tenu son congrès annuel à Copenhague du 25 au 30 août. Il a été précédé d'un colloque d'experts sur les règles de cataloguement. A ce colloque, nous avons délégué M. Paul Chaix, sous-directeur de la BPU de Genève, qui avait déjà assisté au Colloque précédent à Paris en 1961. De son rapport, qui paraîtra dans les *Nouvelles*, je tire cet extrait de la conclusion: ... «la réunion de Copenhague a nettement marqué une étape nouvelle vers l'unification des codes de catalogages. D'autre part elle a permis à ses participants de prendre conscience de l'urgence d'une normalisation plus poussée des données bibliographiques. Cette opération doit être accomplie assez rapidement pour que la machine ne devance pas les accords internationaux par ses exigences immédiates.»

Au conseil général de la FIAB ont pris part MM. Borgeaud, Maier, Strahm et votre président. Le thème général était: «La formation professionnelle et la recherche en bibliothéconomie».

On se rend compte que ce problème se pose partout et que la situation de pénurie de personnel formé est universelle. Par ailleurs, l'adéquation de la formation aux exigences actuelles de la profession semble en défaut. Partout on sent le besoin de donner une formation dans les techniques de l'automatisation, de même que le recyclage de certains bibliothécaires s'impose dans le domaine de la technique documentaire. Poser ce problème, c'est poser finalement le problème de l'adaptation des bibliothèques elles-mêmes: les institutions doivent-elles évoluer avec le temps et s'adapter aux exigences modernes? Que serait devenue une bibliothèque de 1450 qui aurait refusé à tout prix d'introduire un imprimé sur ses rayons? L'adaptation est la loi dans la lutte pour l'existence. Je suis persuadé que nous voudrions vivre, nous développer, et pour cela nous adapter aux exigences actuelles.

Votre président avait à présenter un rapport à Copenhague, dans le cadre de la section des bibliothèques nationales et universitaires, sur l'avancement des études en vue de la création d'un groupe des bibliothèques européennes, cela pour permettre la solution plus rapide de nos problèmes communs. Il est projeté de créer une *Ligue des bibliothèques européennes de recherche* (LIBER), qui devrait

pouvoir rassembler les 250 grandes bibliothèques scientifiques de l'Europe occidentale. Un programme de travail, assez vaste et ambitieux, va être envoyé aux bibliothèques que cela concerne pour leur permettre de prendre position, et de manifester, le moment venu, leur intérêt. LIBER aura certainement un jour un secrétariat permanent. Il est infiniment souhaitable que la Suisse puisse l'abriter et nous croyons pouvoir affirmer que la Confédération serait favorable à ce projet.

L'événement qui va marquer le plus les bibliothèques suisses cette année, c'est la création du *Service suisse aux bibliothèques*, qui a eu lieu dans l'enthousiasme à Berne le 17 septembre dernier sous la dynamique impulsion de notre collègue Rohrer. Plus de 80 personnes ont pris part à cette assemblée constitutive, représentant les bibliothèques, la Confédération, les Cantons et les grandes Communes, ainsi qu'une partie des maisons de commerce intéressées à une coopérative (SBVV, marchands de mobilier spécialisé, etc.). Plus de 500 parts de frs. 100.— ont été souscrites sur place lors de cette séance et l'on peut attendre dans un proche avenir que de nouvelles parts seront souscrites par les collectivités. Le gérant de ce service suisse aux Bibliothèques a été désigné en la personne de M. Rohrer et nous savons que nous pouvons lui faire confiance pour développer rapidement cet organisme nouveau qui doit aider les collectivités publiques à mettre sur pied des bibliothèques de lecture publique qui manquent encore à notre pays. Nous attendons en effet du Service suisse aux bibliothèques qu'une impulsion nouvelle soit donnée à la lecture publique, toutes les conditions sont requises du côté des organes professionnels. C'est maintenant au grand public à manifester sa volonté de voir se réaliser un bon réseau de bibliothèques en Suisse, et aux autorités de donner le feu vert pour les crédits nécessaires. Il sera temps, sans doute, d'étudier des propositions pour une législation fédérale sur la lecture publique permettant aux cantons sous-développés du point de vue bibliothéconomique, soit à cause de leur situation financière, soit à cause de leur manque d'intérêt, de rattraper leur retard. Une structure bien établie peut permettre un développement rapide et harmonieux, combien nécessaire à notre pays. Il est bien entendu que la réorganisation de la BPT et de ses méthodes de travail doit être comprise dans ces plans, et notre Association suivra tout ce mouvement avec sollicitude. Pour bien marquer son intérêt à l'entreprise mise en marche par l'équipe de M. Rohrer, le comité a décidé de souscrire 50 parts sociales au service suisse aux bibliothèques. Les responsables du SSB doivent avoir l'assurance qu'ils peuvent compter sur nous.

L'ABS est aussi intéressée aux études concernant les bibliothèques scientifiques et la documentation. La *conférence des directeurs de bibliothèques universitaires*, qui se réunit 4 à 6 fois par année à Zurich au siège de son président M. J. P. Sydler, directeur de la Bibliothèque de l'École Polytechnique fédérale, a examiné cette année à plusieurs reprises les problèmes actuels: la formation des domaines privilégiés (Schwerpunkte) dans les universités suisses; l'envoi des fiches de catalogue avec les exemplaires de thèses suisses expédiées à l'étranger; les relations entre bibliothèque universitaire centrale et bibliothèques de faculté, d'institut, de séminaire etc. Certains de ces problèmes sont aussi étudiés, dans un cadre plus général, par la *Commission d'experts chargée des questions de documentation scientifique*, que préside également notre collègue M. J. P. Sydler, et auprès de laquelle l'ABS est représentée par son président. Grâce au travail de cette commission, à laquelle appartiennent plusieurs de nos membres, un immense question-

naire a pu être élaboré et envoyé aux archives, bibliothèques et centres de documentation de notre pays. Ce sont plus de 2300 questionnaires qui ont été envoyés et que beaucoup d'entre vous ont eu à remplir. De cette enquête, la commission d'experts va tirer les éléments nécessaires à la nouvelle édition du Guide ABDS, la dernière datant de plus de 10 ans. Par ailleurs, un inventaire des collections documentaires à disposition en Suisse pourra être dressé, permettant d'élaborer une politique de la documentation sur le plan suisse. Cela sera d'autant plus nécessaire que la moindre étude de prospective des domaines qui nous concernent montre qu'aucune institution suisse ne pourra — on peut même affirmer, ne peut plus depuis longtemps — se payer le luxe d'avoir une documentation complète des collections couvrant tout le champ du savoir. Il est donc primordial pour un petit pays comme le nôtre d'adopter dès que possible un plan national donnant aux institutions responsables les moyens de développer la part de la documentation scientifique qui leur incombe, en évitant de poursuivre des collections spécialisées semblables à quelques dizaines de km les unes des autres, et de négliger des domaines peut-être importants. L'établissement, puis le dépouillement de cette importante enquête (le questionnaire comportait plus de 50 p) peut être considéré comme un événement marquant sur le plan national, et l'ABS peut être fière d'y avoir pris une part active par le truchement de ses membres: MM. Baer, Maier, Stüdeli, Sydler et Wegmüller.

Tout ce travail montre que nous nous trouvons à un virage important dans l'évolution des bibliothèques. C'est l'impression que nous avons également rapportée cet été du Congrès annuel de la FIAB à Copenhague. En effet, le projet MARC II (machine readable cataloguing), lancé par les Américains il y a un peu plus d'une année, semble correspondre exactement aux exigences des grandes bibliothèques scientifiques. Une vingtaine de bibliothèques américaines, quelques bibliothèques anglaises également, travaillant déjà avec les bandes magnétiques de la Library of Congress. A Grenoble, notre collègue Chauveinc a adapté le projet pour la bibliothèque universitaire, section des sciences.

De son côté, la CEPT (Conférence européenne des PTT) propose aux bibliothèques un code uniforme de 92 signes qui devrait convenir parfaitement à nos bibliothèques scientifiques pour le traitement automatique de l'information. S'il y a compatibilité entre les techniques de MARC II et le code de la CEPT, nos bibliothèques scientifiques pourraient commencer à travailler avec un ordinateur dès l'année prochaine. Souhaitons que nous puissions vous apporter, dans notre prochain rapport annuel, de nouvelles décisions à ce sujet-là.

Arrivé au terme de ce rapport, j'aimerais remercier chaleureusement tous ceux qui contribuent avec dynamisme au développement des bibliothèques, et plus particulièrement l'équipe du comité pour sa collaboration franche et efficace. L'ABS, association privée de bibliothécaires et groupe quasi officiel des bibliothèques suisses, se doit de diriger la politique suisse dans le domaine qui est le sien. Elle ne peut le faire que par le truchement de ses membres. Nous comptons donc sur vous tous pour continuer à œuvrer dans ce sens.

Et ce n'est pas par hasard si j'en viens maintenant aux rapports des présidents des commissions de l'ABS, qui sont justement le lieu de la collaboration ouverte à tous les membres compétents que nous comptons dans nos rangs. Le dévouement ne se mesure pas à la longueur des rapports et vous saurez le découvrir à travers les extraits que je tiens à vous présenter, les rapports étant publiés dans les Nouvelles.

II. Rapport des commissions

1. Prüfungskommission (Präsident: Dr. Th. Salfinger, UB Basel)

Die Kommission hat zwei Prüfungssitzungen abgehalten: am 6. November 1968 und am 13./14. Mai 1969.

Von insgesamt 15 Kandidaten haben 13 die Prüfung bestanden, nämlich:

1. die Fachprüfung:

a. Typus Wissenschaftliche Allgemeinbibliothek:

- Hr. Hans Amberg (Landesbibliothek)
- Hr. Georges Boss (Neuchâtel, Bibliothèque de la Ville)
- Frl. Helen Merz (Basel, Universitätsbibliothek)
- Frl. Therese Schweizer (Landesbibliothek)

b. Typus Allgemeine öffentliche Bibliothek:

- Frl. Verena Fahrni (Zürich, Pestalozzi-Bibliothek)
- Frau Léonilde Gomez-Bernasconi (Genf, Bibliothèques Municipales)
- Frau Dora Kurz-Lörtscher (Zürich, Pestalozzi-Bibliothek)

c. Typus Dokumentation:

- Frl. Helene Baumann (Basel, Verband Schweiz. Konsumvereine)
- Frau Angelika Brühlmann (Bern, Universitätsspital-Bibliothek)
- Frau Helga Kopecky-Pilz (Zürich, Betriebswissenschaftliches Institut ETH)
- Frl. Yvonne Steinemann (Zürich, Schweizerisches Sozialarchiv)

2. Die technische Prüfung (1. Teilprüfung):

- Frau Brigitte Blum (Bern, Universitätsspital-Bibliothek)
- Hr. Victor Jaggi (Lausanne, Ecole Polytechnique; erweiterte Prüfung mit Attest).

Das Diplom erhielten auf Grund der im folgenden genannten Arbeiten:

- Hr. Robert Allgäuer (Vaduz, Liechtensteinische Landesbibliothek): Gründung und Aufbau der Liechtensteinischen Landesbibliothek Vaduz;
- Hr. Hans Amberg (s. o.): Personenregister zur Bibliographie der Schweizergeschichte, Jahrgänge 1920—1924;
- Frl. Hanni Baumann (St. Gallen, Vadiana): Schriftenverzeichnis Georg Thüerer;
- Frl. Catherine de Courten (Landesbibliothek): Contribution à une bibliographie des lettres romandes, 1941—1953;
- Frl. Verena Fahrni (s. o.): Bibliographie der Sekundärliteratur zum Kinder- und Jugendbuch der deutschen Schweiz, 1939—1968;
- Frl. Nives Guglielmini (Lugano, Biblioteca Cantonale): Impianto del settore bibliografico alla Biblioteca Cantonale di Lugano;
- Frau Françoise Jaquerod-Schaer (Neuchâtel, Bibliothèque Publique): Catalogue systématique de la bibliothèque de la Cinémathèque suisse à Lausanne;
- Frl. Francine Jeanneret (La Chaux-de-Fonds, Bibliothèque de la Ville): La bibliothèque du Musée d'horlogerie de La Chaux-de-Fonds: réorganisation, cataloguement;
- Frau Jeannine Jung-Küffer (Biel, Stadtbibliothek): Bibliographie zur Geschichte der Stadt Biel von ihren Anfängen bis 1815;
- Frl. Marlis Küng (Zürich, Pestalozzi-Bibliothek): Einrichtung der Bibliothek des Soziologischen Instituts der Universität Zürich;

- Frl. Marie-Claude Liengme (La Chaux-de-Fonds, Bibliothèque de la Ville): Bibliographie des Montagnes neuchâtelaises 1967;
 Frau Marianne Schneider-Schoch (Zürich, Pestalozzi-Bibliothek): Öffentliche Bibliotheken der Pestalozzigesellschaft in Zürich: Erstellung eines Stoffkreis-kataloges der deutschsprachigen Belletristik in der Zentrale;
 Frl. Annemarie Studer (Landesbibliothek): Personenregister zur Bibliographie der Schweizergeschichte, Jahrgänge 1913—1919;
 Frl. Françoise Waeber (Landesbibliothek): Bibliographie de l'Histoire suisse: index géographique 1913—1917.

Durch die Wahl von Fräulein Hélène Rivier (Genf, Bibliothèques Municipales) hat die Jahresversammlung von 1968 die Mitgliederzahl der Prüfungskommission auf 11 erhöht. Es ist mit dieser Wahl gelungen, die Vertretung der französischsprachigen Schweiz und zugleich der Volksbibliotheken in der Kommission zu verstärken.

1969 sind es 30 Jahre her, seit die Prüfungskommission ihre Tätigkeit aufgenommen hat. Für einen historischen Rückblick wird es noch zu früh sein, dagegen nicht für ein Wort des Dankes. Die Prüfungskommission nämlich darf sich wohl berufen fühlen, einmal den vielen Kolleginnen und Kollegen zu danken, die sich Jahr um Jahr in selbstloser Bemühung der Heranbildung unseres Nachwuchses widmen, sei es in den von der Vereinigung organisierten Kursen, sei es in den verschiedenen Bibliotheken des Landes, die Volontäre und Angestellte praktisch ausbilden und in die Prüfungen schicken. Das Praktikum bleibt die Grundlage unseres Ausbildungswesens, daher ist es unser Wunsch, daß neben der Landesbibliothek, die $\frac{1}{4}$ aller bisherigen Kandidaten auf die Prüfung vorbereitet hat, immer mehr große und auch kleinere Bibliotheken die Ausbildung zu einem feststehenden Teil ihres Arbeitsprogrammes entwickeln. Dazu braucht es freilich nicht nur den guten Willen, der überall zu erkennen ist, sondern auch das Verständnis und die Unterstützung der Behörden.

2. Kommission für Ausbildungskurse (Präsident: Dr. W. Vontobel, LB Bern)

Seit der letzten Berichterstattung fanden wiederum zwei zentrale Ausbildungskurse der VSB in Bern statt, von August bis Oktober der 2. Jahreskurs von 1968, von Februar bis April der 1. Kurs von 1969. Außerdem führte Herr Dr. Caflisch für die Kandidaten aus wissenschaftlichen Bibliotheken im Frühjahr 1969 einen Spezialkurs für Buchkunde und Graphik durch. Der Stundenplan der zentralen Kurse blieb unverändert. Auch die Lehrkräfte sind die gleichen wie in früheren Jahren. Während die Kursteilnehmer aus verschiedenen Landesteilen stammen, wird der Unterricht seit Jahren vorwiegend von Berner Bibliothekaren bestritten.

Die Besucherzahl ist gegenüber dem letzten Jahr noch einmal angestiegen. Der Herbstkurs zählte 30 Teilnehmer, der Frühjahreskurs 21.

Cours de formation de Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds

Ils ont eu lieu pour la 4e fois en 1969, réunissant 10 élèves des cantons de Genève et Neuchâtel, en principe tous candidats au diplôme de l'A.B.S. Il faut noter que tous les élèves de cette volée, à l'exception d'une stagiaire, sont des employés de bibliothèque qui trouvent ainsi la seule voie possible d'une formation en cours d'emploi leur permettant l'obtention du diplôme. Il n'y a pas eu de

modification ni du programme ni du corps enseignant. Durant toute l'année, les cours ont lieu le mardi, et sont complétés par de nombreuses visites. F. Donzé

3. Personalkommission (Präsident: R. Nöthiger, LB Bern)

Am 8. Mai hielt die Kommission ihre jährliche Sitzung in Basel ab. Vor allem wurde die nächste Lohnumfrage besprochen. Da seit 1967 in vielen Kantonen und auch beim Bund Realloohnerhöhungen bewilligt wurden, stimmen die Zahlen der letzten Lohnumfrage nicht mehr. Trotzdem soll die nächste Enquête erst im Jahre 1971 durchgeführt werden, weil auf das Jahr 1970 einige wichtige Lohnverschiebungen stattfinden. Es soll versucht werden, mit dieser Umfrage zusammen gleichzeitig die Löhne der Lehrer und des Fürsorgepersonals in Erfahrung zu bringen. Der letzte Versuch, der in dieser Hinsicht gemacht wurde, war nicht sehr befriedigend. Die Angaben waren aus einem zu kleinen Kreise genommen und zu allgemein. Die Mitglieder der Personalkommission haben den Antrag angenommen, zur nächsten Sitzung Vorschläge für einen neuen Umfragebogen zu unterbreiten.

Im Anschluß an die Sitzung hatten die Mitglieder der Kommission das Vergnügen, den Neubau der Basler Universitätsbibliothek zu besichtigen. Alle waren beeindruckt von der guten Lösung, die in diesem Gebäude verwirklicht worden ist.

Bei den Regionalgruppen wurde je nach Gruppe mehr oder weniger unternommen. In der Westschweiz fand ein Kurs für Bibliothekare in Vevey statt. Er war organisiert durch M. Donzé von La Chaux-de-Fonds. Die meisten Gruppen melden Jahres-Ausflüge, einige Besichtigungen und gesellige Zusammenkünfte. Die rührichtigste Gruppe war wiederum Bern; und da wir in Bern feststellen konnten, wie stark der Verkehr zwischen den lokalen Bibliotheken erleichtert und angenehmer wird durch diese regelmäßigen Zusammenkünfte, kann nur gewünscht werden, daß in andern Regionen, hauptsächlich dort, wo viele verschiedene Bibliotheken existieren, der persönliche Kontakt unter den Bibliotheken mehr gepflegt würde.

Den Mitgliedern der Personalkommission sei an dieser Stelle der Dank ausgesprochen für das Interesse, das sie immer wieder den Personalfragen entgegenbringen und für die angenehme Zusammenarbeit, auf die der Berichterstatter immer wieder zählen darf.

4. Statistische Kommission (Präsident: M. Boesch, Eidg. Parlaments- und Zentralbibliothek, Bern)

Mitglieder. Bisherige:

Max Boesch, Leiter der Eidg. Parlaments- und Zentralbibliothek, Bern (Präsident)

Frau A. Michel, Allgemeine Bibliotheken, Basel

Dr. Kurt Frei, Eidg. Statistisches Amt, Kulturstatistik, Bern

Neuaufnahmen

Im Sinne einer regionalen und fachlichen Erweiterung des Ausschusses sind auf Antrag seines Präsidenten in der Vorstandssitzung vom 20. 3. 1969 folgende Mitglieder neu in den Ausschuß gewählt worden:

Mr. Pierre Gavin, Bibliothèque cant. et univ., Lausanne

Dr. Marius Hammer, Chef der Bibliothek des Eidg. Statistischen Amtes, Bern

Dr. Peter Wegelin, Direktor der Vadiana, St. Gallen

Gesamtausschuß und Berner Mitglieder des Ausschusses

Der Vorstand hat sich mit der Lösung einverstanden erklärt, daß grundsätzliche Fragen durch den Gesamtausschuß, nebensächliche Angelegenheiten dagegen durch die Berner Mitglieder entschieden werden sollen.

Tätigkeit. Sitzungen:

Am 28. November 1968 orientierte Herr Rohrer, Leiter der Berner Volksbücherei, über seine Bestrebungen, erweiterte statistische Unterlagen über die schweizerischen Volksbibliotheken zu erhalten. Diese könnten dadurch auch besser in der jährlichen Bibliotheksstatistik erfaßt werden. Der vom Ausschuß ausgearbeitete Vorschlag ist vom Vorstand VSB genehmigt worden, kann aber infolge noch ungenügender Unterlagen noch nicht verwirklicht werden.

Am 21. August 1969 trat der erweiterte Ausschuß erstmals zusammen und ließ sich von seinem Präsidenten ausführlich über die hängigen Probleme auf dem Gebiete der Bibliotheksstatistik orientieren.

Internationale Bibliotheksstatistik

Der Präsident des Ausschusses hatte Gelegenheit, auf Einladung der UNESCO im November an deren *Generalversammlung* in Paris teilzunehmen und im Unterausschuß Information mitzuwirken, wo die Durchführung einer internationalen Bibliotheksstatistik behandelt wurde. Das Projekt soll von Fachexperten im Jahre 1970 geprüft und der nächsten Generalversammlung zur Genehmigung unterbreitet werden.

Publikationen

Die *jährliche Bibliotheksstatistik* ist im üblichen Rahmen im August erschienen. Ein Auszug daraus wird im *Statistischen Jahrbuch* veröffentlicht.

Aus der Einleitung zur *Umfrage über die wissenschaftliche Dokumentation*, Absatz 3, geht hervor, daß eine statistische Veröffentlichung primär nicht beabsichtigt ist. Der statistische Ausschuß muß daher eine diesbezügliche Initiative der Expertenkommission überlassen.

5. Schweizerische Arbeitsgemeinschaft der Volksbibliotheken

(Stand der Arbeiten: 30. September 1969)

a) Seit dem letztjährigen Rapport trafen sich Fachausschüsse der Arbeitsgemeinschaft zu sechs Sitzungen für die zweite Lesung der Beiträge zum Katalogisierungsanhang des geplanten Leitfadens für die Einrichtung und Führung von Schul-, Jugend- und Volksbibliotheken. Die Schlußsitzung allein dauerte über elf Stunden.

Der Einsatz hat sich gelohnt: Die Arbeitsunterlagen sind bereinigt und werden gegenwärtig für einen ersten Druck vorbereitet, nämlich:

- ein Klassifizierungsausschuß in Form eines auf 220 Ziffernfolgen komprimierten Auszuges aus der Universellen Dezimalklassifikation,
- ein Stoffkreisregister für die Erschließung der Belletristik für Kinderbücher, für Jugendbücher und für Erwachsenenliteratur,
- eine gründliche Anleitung zum Katalogisieren mit einer Einführung in das Wesen der Kataloge.

Die erste Fassung dieser Dokumente wurde im Januar dieses Jahres an ca. 150 Persönlichkeiten aus dem schweizerischen Bibliothekswesen zur Vernehmlassung geschickt. Wir möchten nicht versäumen, an dieser Stelle allen zu danken, die sich der Mühe unterzogen, die Arbeiten zu durchgehen und sich dadurch zu wertvollen Anträgen und Vorschlägen anregen zu lassen.

Die übrigen Aufsätze zum Leitfaden liegen zur Bearbeitung in der Hand von Herrn Peter Marti, Basel. Ein Graphiker ist an der Arbeit, um die Illustrationen zu schaffen.

H. Rohrer

b) *Schweizer Bibliotheksdienst — Service Suisse aux Bibliothèques — Servizio Svizzero per Biblioteche*

Am 14. September 1968 bejahte eine Konsultativversammlung, bestehend aus Vertretern von 27 Behörden, Bibliotheksorganisationen und andern an der Förderung öffentlicher Bibliotheken interessierten Institutionen und Persönlichkeiten einstimmig das Bedürfnis nach der *Gründung eines «Schweizer Bibliotheksdienstes»* im Sinne einer Selbsthilfeorganisation auf genossenschaftlicher Grundlage.

Mit der Vorbereitung der Gründung wurde ein *neunköpfiger Arbeitsausschuß* betret, dem man die Ausarbeitung der Statuten und die Sicherstellung der Finanzierung übertrug. Ihm gehörten folgende Persönlichkeiten an:

Fernand Donzé, Directeur de la Bibliothèque de la Ville, La Chaux-de-Fonds,
Dr. Franz G. Maier, Direktor der Schweizerischen Landesbibliothek in Bern,
Hans A. Müller-Pfiffner, Präsident der Schulbibliothekskommission des Kantons
Luzern,

Peter Oprecht, Sekretär des Schweizerischen Buchhändler- und Verlegervereins,
Zürich,

Paul Rauber, Delegierter für Nachwuchsförderung auf der Erziehungsdirektion
des Kantons Bern,

Heinrich Rohrer, Leiter der Berner Volksbücherei, Bern,

Hedi Schaller, Sekretärin der Schweizerischen Arbeiterbildungszentrale, Bern,

Fritz Stalder, Stadtbibliothekar, Baden,

Dr. Felix Wendler, Präsident der Kantonalen Kommission für Jugend- und Volks-
bibliotheken, Zürich.

Vor den Sommerferien 1969 durften die Vorbereitungsarbeiten als abgeschlossen betrachtet werden: Die juristischen Klippen waren umschifft, das Einverständnis des Eidgenössischen Amtes für das Handelsregister zur Führung des Namens «Schweizer Bibliotheksdienst» war eingeholt, ein Statutenentwurf, ein Vorschlag, der Entwurf eines Vertrages für die Zusammenarbeit mit dem Schweizerischen Buchhändler- und Verlegerverein sowie dem Schweizer Buchzentrum lagen vor, und die Finanzierung der ersten Arbeitsperiode war gesichert.

Am 17. September 1969 wurde in den Verwaltungsräumen der Berner Volksbücherei unter Anwesenheit von 83 Persönlichkeiten aus dem kulturellen Leben der Schweiz der «Schweizer Bibliotheksdienst» gegründet. Bereits an der Gründungsversammlung wurden Fr. 50 000.— an Genossenschafts-Anteilen gezeichnet.

Dem Vorstand gehören neben den Mitgliedern des vorbereitenden Ausschusses an:

Mlle. Louise Buntschu, institutrice, Présidente de la Ligue Suisse pour la littérature de la jeunesse, Fribourg,

Remo Franzi, Leiter der Kreisstelle Bellinzona der Schweizerischen Volksbibliothek,

Tista Murk, Direktor der Schweizerischen Volksbibliothek, Ittigen,

Dr. Peter Wegelin, Direktor der Stadtbibliothek Vadiana, St. Gallen

Zum ersten Präsidenten wurde Hans A. Müller, Luzern, gewählt. Als Geschäftsführer amtiert vorläufig Heinrich Rohrer, Bern. Die ersten Schritte wird der «Schweizer Bibliotheksdienst» in räumlicher und personeller Union mit der Verwaltung der Berner Volksbücherei an der Monbijoustraße 45a in Bern unternehmen können.

H. Rohrer

c) *Groupe romand des bibliothèques de lecture publique*

Fondé en 1966 par quelques collègues romands responsables de bibliothèques publiques pour adultes et pour la jeunesse, il travaille en plein accord avec l'«Arbeitsgemeinschaft der Volksbibliotheken». Son but est de grouper les animateurs des petites bibliothèques romandes, qu'ils soient ou non membres de l'A.B.S. Il s'est fixé 2 objectifs: la publication régulière d'informations à l'intention des non-professionnels et l'organisation de journées de travail ou de cours d'information.

Les «Feuillets d'information», qui paraissent tous les 3 mois, sont tirés à 800 exemplaires et distribués, par les soins des bibliothèques de Lausanne (BCU), Fribourg (BCU), Sion (Bibliothèque des jeunes), Bienne (BV) et La Chaux-de-Fonds (BV) aux responsables des bibliothèques communales. A l'exception de Genève (où l'action du Groupe romand est moins nécessaire, vu l'organisation genevoise fort avancée) les D.I.P. soutiennent et facilitent cette diffusion. En outre un certain nombre d'abonnements individuels sont servis au prix fort modique de 2 francs par année. Les «Feuillets» paraissent en 3 séries: informations générales, informations techniques (l'accent a porté sur le catalogage élémentaire), résultats d'expériences (la plupart romandes).

Une réunion plénière du Groupe romand a eu lieu en 1967 à Neuchâtel. Mlle Geneviève Patte, directrice de la Bibliothèque du Petit-Clamard, près de Paris, a présenté sa bibliothèque modèle et en a exposé les buts, les moyens, les méthodes. Un cours de 3 jours a eu lieu en mai 1969 à Vevey et Jongny et a réuni quelque 60 participants.

F. Donzé

6. *Arbeitsgruppe Studien- und Bildungsbibliotheken*

(Präsident: Dr. E. Isler, KB Frauenfeld)

Nach einer eingehenden Aussprache über das Problem der Sondersammelgebiete am 8. 2. 1968 wurde beschlossen, einen Fragebogen auszuarbeiten und an die interessierten Bibliotheken zu verschicken, um festzustellen, welche Sondersammelgebiete von den einzelnen Bibliotheken aus ihrer historischen und arbeitsmäßigen Perspektive als organische Erweiterung ihres Arbeitsbereiches übernommen werden könnten. Als Frist der Beantwortung wurde der 15. Januar 1969 festgesetzt. Nachdem bis Ende Januar so ziemlich alle Bibliotheken geantwortet hatten, wurde das Ergebnis in einer tabellarischen Aufstellung verarbeitet. Diese diente zugleich als Grundlage zu einer letzten Aussprache, die am 11. 3. 1969 in Zürich stattfand. Mit einigen Änderungen wurde die Übernahme von Sondersammelgebieten gemäß Aufstellung gutgeheißen und als gültig für die nächsten fünf Jahre in Kraft gesetzt. Die genaue Aufstellung wird in den Nachrichten publiziert.

An der Tagung wurde auch das Problem der Organisationsdurchleuchtung einer Bibliothek behandelt. Aus einem konkreten Fall (Kantonsbibliothek Frauenfeld) wurde aufgezeigt, daß es nötig ist, sich sämtliche Arbeitsvorgänge an einer Bibliothek in einer graphischen Darstellung durchsichtig zu machen, um vor allem auch Leuten, die primär dem Bibliothekswesen fremd gegenüberstehen (und seien es auch gewiegte Betriebsingenieure des Betriebswissenschaftlichen Instituts) die Vorgänge in einer Bibliothek anschaulich zu machen. Das ist in diesem Falle auch weitgehend gelungen und vor allem wurde es den Inspektoren, die zur Aufgabe hatten, die gesamte kantonale Verwaltung zu durchleuchten, klar, daß eine öffentliche Bibliothek, auch wenn sie finanziell und verwaltungsmäßig in die Struktur der kantonalen Verwaltung irgendwo eingereiht ist, in ihrer Art, nicht einen Verwaltungszweig darstellt, sondern eine Anstalt ist mit ihren eigenen inneren Aufbaugesetzen und Arbeitsweisen, die sich doch sehr von einem gewöhnlichen Verwaltungsbüro unterscheidet. Diesen Punkt vor allem festzuhalten, scheint primordial zu sein, denn erst dann kann im Vergleich zu anderen ähnlichen Instituten eine gerechte Bewertung der Bibliotheksarbeit gefunden werden. Diese graphischen Darstellungen (die vom Bibliothekar natürlich graphisch etwas primitiv gezeichnet worden waren) sollen von einem Berufsgraphiker bearbeitet werden und alsdann vervielfältigt auch weiteren Interessenten bei Berufskollegen zur Verfügung gestellt werden laut Beschluß der Arbeitsgruppe.

7. Arbeitsgruppe der Stiftsbibliotheken (Präsident: P. Kuno Bugmann, Einsiedeln)

Die Mitglieder der Arbeitsgemeinschaft Schweizerischer Stiftsbibliothekare kamen am 16./17. 7. 1968 zur jährlichen Tagung in der Abtei Altenryf bei Freiburg zusammen. Es ergab sich von selbst, daß nebst den laufenden Geschäften (von denen ein erster Kontakt mit der Arbeitsgemeinschaft katholischer-theologischer Bibliotheken Deutschlands erwähnt sei) für die Begegnung mit den von Zisterziensermönchen belebten Ort ein breiter Raum ausgespart wurde. Der Prior des Stiftes Wettingen-Mehrerau, DDr. Kolumban Spahr, sprach über den Aufbau der mittelalterlichen Zisterzienserbibliothek; Prof. Dr. Pascal Ladner, Freiburg, sprach über das mittelalterliche Scriptorium von Altenryf und belegte seine Ausführungen mit einigen Handschriften des Scriptoriums, die von der Universitätsbibliothek Freiburg in verdankenswerter Weise für diesen Anlaß nach Altenryf kamen.

8. «Nachrichten» (Redaktor: Dr. M. Bourquin, LB Bern)

Der im letzten Bericht als behoben erklärte Platzmangel bei den «Nachrichten» vor allem dank eines rationelleren Inseratenwesens beginnt sich immer mehr in das Gegenteil zu kehren: der Redaktor hat in zunehmendem Maße Mühe, geeignete Artikel zur Veröffentlichung zu erhalten. Obschon für fundamentale Artikel nun ein Honorar ausgesetzt ist, sofern die betreffenden Mitarbeiter nicht Mitglieder unserer Vereinigung sind, wird der Mangel an Zeit doch von vielen als Haupthindernis für eine aktive Mitarbeit angegeben.

Die Mitarbeit seitens verschiedener Bibliotheken ließ in der letzten Berichtsperiode etwas zu wünschen übrig. Als Antwort auf die Zirkulare, die der Redaktor anfangs dieses Jahres verschickt hat, sind bis jetzt wohl einige Jahresberichte wie auch einige direkte Beiträge über temporäre Veranstaltungen zugeschickt worden.

Es fehlen in unserem Vereinsorgan jedoch immer noch Tagungsberichte mit einer ausführlichen Darstellung der jeweils zur Sprache gekommenen Themen. Gerade diese Rubrik würde sicher einem besonderen Interesse begegnen.

RAPPORT DE L'ASSEMBLÉE DE L'ABS

Aarau, 4 et 5 octobre 1969

Aarau est une ville charmante. Les bibliothécaires qui s'y étaient réunis en 1950 en avaient gardé le meilleur souvenir. C'est avec plaisir qu'ils y sont revenus cette année avec leurs collègues qui en faisaient connaissance pour la première fois. La perspective de partager ce bref séjour entre Aarau et Zofingue n'était pas pour diminuer l'intérêt tant cette seconde cité possède d'attraits.

C'est en admirant les trésors de la Bibliothèque d'Aarau que les congressistes attendirent l'heure de se rendre, tout près, dans la salle du Grand Conseil, pour l'Assemblée générale annuelle.

Procès-verbal de l'Assemblée générale

M. le Président Clavel ouvre la séance, adresse un souhait de bienvenue cordial aux participants à cette assemblée qu'honore la présence de plusieurs hôtes qu'il salue et remercie chaleureusement: M. le Conseiller d'Etat Arthur Schmid, chef du Département de l'Instruction Publique du canton d'Argovie, M. le Syndic Walther Leber, Stadtmann de la ville de Zofingue, M. Ernest Burgi, président de la commission argovienne pour les bibliothèques publiques, M. Wilfried Bercher, Président du Groupe des éditeurs du S.B.V.V., M. Hans Baer, président de l'Association suisse de documentation, M. Georg Boner, archiviste d'Etat à Aarau, représentant l'Association des archivistes suisses, M. Pierre Bourgeois, ancien président de notre Association. Comme chaque année, les bibliothécaires des pays voisins nous ont fait l'honneur de déléguer un représentant à notre assemblée; cette année, Mme Letizia Pecorella, Soprintendente Bibliografica per la Liguria, M. Louis Desgraves, directeur de la bibliothèque municipale de Bordeaux, président de l'Association des bibliothécaires français, M. Dietrich Poggendorf, directeur de la Bibliothek der Technischen Hochschule, à Karlsruhe, et M. Oswald Stranzinger, directeur de l'Universitätsbibliothek d'Innsbruck. «Nous sommes très honorés, ajoute le Président, par la présence de tous ces hôtes, dont certains n'ont pas craint de longs trajets pour se joindre à nous. Je les félicite, les remercie d'avoir répondu à notre invitation et leur souhaite de trouver parmi nous les contacts de sympathie et d'amitié qu'il est bon de cultiver entre nous.»

L'ordre du jour ne soulevant aucune objection, l'Assemblée en aborde les différents points.

1. Le procès-verbal de la 67e assemblée générale, tenue à Fribourg le 21 septembre 1968, paru dans le No 5, 1968 des Nouvelles, est adopté à l'unanimité.

2. M. le Président Clavel présente ensuite à l'Assemblée son rapport sur l'activité de l'Association en 1968, rapport vivement et unanimement applaudi.